

Eolien en mer : Macron annonce une économie de 15 milliards sur les aides

Isabelle FICEK, Véronique LE BILLON - Publié en ligne le 20 juin 2018

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301850346262-eolien-en-mer-macron-annonce-une-economie-de-15-milliards-sur-les-aides-2185767.php>



Pour réduire le coût des six projets lauréats des appels d'offres, le gouvernement a engagé dès l'automne dernier des discussions avec les trois consortiums emmenés par EDF, Engie et Iberdrola. -

BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION

La subvention publique des six parcs éoliens marins en projet va baisser de 40 % et le tarif de rachat de l'électricité de 30 %.

« Aller beaucoup plus loin et beaucoup plus vite, en particulier sur les énergies renouvelables. » C'est ainsi que le chef de l'Etat a commencé son propos, avant d'annoncer un accord sur la renégociation des contrats des parcs éoliens marins attribués en 2012 et 2014 (Saint-Nazaire, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Le Tréport, Yeu-Noirmoutier et Saint-Brieuc).

« La bonne nouvelle, c'est que ces six projets sont confirmés et donc on peut avancer et même accélérer », a poursuivi Emmanuel Macron, depuis le Cap Frehel (Côtes d'Armor), au large duquel doit s'élever d'ici à 2023 le parc de la baie de Saint-Brieuc. « Les engagements industriels ainsi que la taille de ces parcs sont maintenus », a ensuite précisé l'Elysée.

Une baisse de 40 %

Menée avec les trois consortiums lauréats, dirigés par EDF, Engie et Iberdrola, la renégociation des contrats a permis *« une baisse de 40 % de la subvention publique et un ajustement de 30 % des tarifs »* de rachat de l'électricité. *« On va économiser 15 milliards d'euros d'argent public sur une période [de vingt ans, NDLR] pour les mêmes projets », s'est félicité Emmanuel Macron, quand le coût initial pour l'Etat était de 40 milliards, contre 25 prévus désormais.*

Les Echos

Nicolas Hulot a qualifié cette étape de « *moment important* » pour la transition énergétique. « *On passe à une autre échelle* », a-t-il assuré. Le ministre a aussi estimé que cet accord sur l'éolien en mer va lui « *donner beaucoup de latitude pour la PPE [NDLR : Programmation pluriannuelle de l'énergie]. Sincèrement, sans ces six projets, j'étais vraiment dans l'impasse* », a-t-il reconnu. Il a par ailleurs cité, pour une prochaine utilisation d'une partie des 15 milliards « *économisés* », le prochain appel d'offres lancé pour Dunkerque.

Des efforts insuffisants

A l'automne, le gouvernement avait engagé des discussions avec les consortiums dans l'objectif de réduire le coût du soutien public. Et il avait jugé que les premiers efforts consentis par les industriels étaient insuffisants.

Ainsi, alors que la Commission de régulation de l'énergie évalue à 40,7 milliards d'euros les charges financières engendrées par ces appels d'offres sur vingt ans, l'exécutif a engagé une négociation plus tendue pour faire baisser le prix d'achat de l'électricité négocié. « *Le tarif accordé à ces installations est très élevé (entre 180 et 230 euros/MWh) et ne correspond plus aux prix actuels de l'éolien en mer, entraînant des rémunérations excessives pour les candidats retenus* », a rappelé le gouvernement dans un amendement qui vient d'être adopté, dans le projet de loi pour une relation de confiance, pour encadrer juridiquement la renégociation.

Le Premier ministre avait fait appel à Gérard Rameix pour mener les discussions, qui s'est lui-même entouré de conseils juridiques et financiers. Pour sceller un accord mardi soir, Edouard Philippe a finalement reçu le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, et discuté avec la directrice générale d'Engie, Isabelle Kocher.

La facture des particuliers

L'ampleur de la baisse de coût doit toutefois être relativisée, car le gouvernement a prévu que le réseau de transport (RTE) prenne désormais en charge le coût de raccordement des parcs éoliens, qui devait être assumé par les industriels. Cela représente environ 200 millions d'euros d'investissement par parc, soit 10 % du coût global de chaque projet. Ces coûts sont l'une des trois composantes (avec le prix de l'électron et les taxes) de la facture d'électricité des particuliers.

Si on neutralise cet effet, la baisse de coût pour les finances publiques, annoncée à 40%, est ramenée à 33%, indique-t-on dans l'entourage du gouvernement. Ce qui reste très substantiel. Pour y parvenir, la durée du soutien public va être ramenée à 17 ou 18 ans, au lieu de vingt ans, poursuit cette source.

Les conditions de financement, meilleures qu'au début des années 2010, ont aussi permis un effort des industriels, qui ont par ailleurs mieux valorisé le fait d'avoir décroché plusieurs parcs (deux pour Engie, trois pour EDF). Quant à Iberdrola, qui avait prévu d'installer des turbines d'Areva de 5 mégawatts pièce, il a obtenu il y a quelques mois l'autorisation d'installer des éoliennes de 8 MW de Siemens Gamesa, plus productives.

La négociation entreprise par l'Etat est aussi comprise, pour le secteur, comme un engagement pour de futurs appels d'offre. Les engagements de localisation industrielle (Siemens doit encore créer deux usines au Havre) sont d'ailleurs maintenus. « *On a tenu à être rigoureux sur les risques juridiques* », indique-t-on dans l'entourage du Premier ministre. « *Tout le monde sort la tête haute* », résume un industriel.

Isabelle Ficek, envoyée spéciale au Cap Fréhel, et Véronique Le Billon